L'Essentiel du CSEC

COMMISSION ÉCONOMIQUE

DES 21 ET 22 SEPTEMBRE 2022

SOMMAIRE

1- La CFDT se préoccupe de votre quotidien

2- Transfert d'une partie des activités GTPS vers SG Varsovie, SG GSC en Roumanie et SG GSC en Inde

3- Dispositif de traitement des revues KYC des très grandes entreprises (Very Large Corporate – VLC)

4- Mise en place d'un dispositif temporaire de déport partiel des traitements de vente à distance (VAD)

5- Dispositif temporaire de renfort des back offices dans le cadre des fusions informatiques



1- LA CFDT S'OCCUPE DE VOTRE QUOTIDIEN

Nous avons posé plusieurs questions qui concernent vos préoccupations actuelles.

- Nous avons demandé à la Direction si elle avait obtenu enfin la validation du dossier Vision 2025 : **les autorités prudentielles ont donné un accord à moins de 4 mois de la fusion juridique**.

- **Vos évaluations annuelles** arrivent à grands pas : nous nous sommes assurés auprès de la direction que le contexte économique (notamment la forte augmentation des taux de PPI et l'impossibilité de production liée) **soient pris en compte dans les PDP**. **Les directions locales recevront une directive en ce sens**.

- **Nous avons interpellé la direction sur les problèmes de la cellule ASA** (Assistance, substitution, assurance) du CDS de Lyon par rapport à la surcharge de travail actuelle, et des délais de traitement allant jusqu'à 3 semaines au lieu des 10 jours règlementaires.

  La Direction nous indique être en train de recalibrer les volumes et les temps de traitement suite à la mise en place de la loi Lemoine, qui a fait passer le **pourcentage de dossiers concernés de 8 à 20%**.

- Interrogée sur la **problématique rencontrée par le CDS de Val-De-Fontenay dans le traitement des chèques de banques** la direction nous reviendra d'ici 2 semaines.

2- TRANSFERT D'UNE PARTIE DES ACTIVITÉS GTPS VERS SG VARSOVIE, SG GSC EN ROUMANIE ET SG GSC EN INDE

Un projet motivé par la résilience et la continuité de services mais qui s'avère être une pure délocalisation de 70 postes à l'étranger (Inde, Roumanie et Pologne) dans des services basés actuellement à Lille, Paris et Marseille.

DES DELOCALISATIONS PREVUES

Les salariés NVBQ en provenance du CDN ne seront pas concernés par ces suppressions de poste. Les salariés NVBQ issus de la SG seront eux considérés comme SRI (Salariés en Reclassement Interne).

Bien que les bassins d'emploi visés soient importants, le turn-over à 25% nous pose question quant à la continuité et la qualité de service sur ces activités stratégiques.

Par ailleurs, cette opération permet à la direction de faire une économie sur le salaire d'un employé en Inde de 66%, en Roumanie de 50%, par rapport à un salarié en France.

Nous pouvons donc, malgré le déni de la direction, penser qu'il ne s'agit, une fois de plus, que d'une opération d'économie sur la masse salariale.

3- DISPOSITIF DE TRAITEMENT DES REVUES KYC DES TRÈS GRANDES ENTREPRISES (VERY LARGE CORPORATE – VLC) CLIENTES DE NVBQ

Ce projet qui, selon la Direction, ne rentre pas dans une logique d'économie de coûts, se traduirait par un renfort des équipes à Bucarest de 40 postes fin 2023 et de 20 postes en 2024.

ENCORE DES DELOCALISATIONS

Il n'y aurait pas d'impact budgétaire sur les CDS et les CAR, et il resterait un ETP par AEP.

4- MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF TEMPORAIRE DE DÉPORT PARTIEL DES TRAITEMENTS DE VENTE À DISTANCE (VAD)

Vision 2025 prévoit le positionnement futur de l'activité sur le site d'Aubagne. (Site ex CDN).

TOUJOURS DES DELOCALISATIONS

La VAD est traitée actuellement par le CDS de Saint Quentin en Yvelines (site non pérenne) et Stade de France avec un effectif global de 20 ETP.

Ce dispositif temporaire est mis en place pour pallier le retard de 2 ans du déploiement de "full on line" (le tout digital) …Donc, encore de la délocalisation à Bucarest dès fin 09/2022 à hauteur de 7 ETP et entre 12 à 17 ETP sur 2023 et 2024.

5- DISPOSITIF TEMPORAIRE DE RENFORT DES BACK OFFICES DANS LE CADRE DES FUSIONS INFORMATIQUES

Les 2 bascules informatiques vont générer un pic d'activité dans les back office.

Ce dispositif portera sur des ressaisies manuelles d'opérations qui n'auraient pas migrées dans le SI, sur des processus intrinsèques à la trajectoire du nouveau modèle opérationnel et sur le besoin d'accompagnement des salariés du CDN.

UN PANSEMENT SUR UNE JAMBE DE BOIS

Nous n'avons obtenu aucun chiffrage détaillé concernant le coût de ce dispositif, la Direction indiquant qu'il est inclus dans le budget global de vision 2025.

Le but est que les salariés se recentrent sur le cœur de métier, mais la Direction occulte complètement le fait que la surcharge de travail induite par la formation de ces ressources est impossible à intégrer.

Il est prévu de faire appel à des ressources temporaires (350 ETP), des prestataires externes (30 ETP) et encore de la délocalisation à Bucarest (100 ETP) du T4 2022 à fin 2024.

Nous ne pouvons que constater le paradoxe entre l'ambition affichée de la Direction dans le recrutement de ces ressources temporaires et son incapacité à pourvoir les postes vacants.

De plus BDDF a dû faire face à 500 démissions en 2022, alors que les prévisions d'ici fin décembre ne sont que de 400.

La Direction n'a pas été capable de nous communiquer les chiffres sur les postes vacants dans les BU/SU, malgré notre demande faite en amont. Ces chiffres devraient être communiqués en suivi.